

INFORMATIONS ET REGLEMENT DE LA BOURSE AUX VINYLES

Réservé exclusivement aux particuliers.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

- Pour participer, il faut avoir acheté votre billet sur le site internet www.calaiscoeurdevie.com .
- Il est possible d'imprimer votre billet et/ou votre facture. Pour non-participation, aucun remboursement ne sera possible.
- **Dimension d'une table : 1.8 mètres environ. Il faudra recouvrir chaque table d'une nappe blanche en papier. Le nombre de places est limité. Les inscriptions ne se font pas par téléphone.**

LES VINYLES

LES VINYLES doivent être en bon état et propres. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration des jouets par un tiers lors de l'évènement.

LIEU, ET DUREE

- La bourse aura lieu au sein de Calais cœur de Vie. Les emplacements seront définis par l'organisateur.
- Vous devez arriver au plus tard pour 9 h 15 pour vous installer. Les arrivées après 9 h 45 ne seront pas acceptées.
- Le point de RDV est à côté de la Maroquinerie. La Bourse aura lieu de **10 h à 17 h. POUR LE PUBLIC**. Vous vous engagez à rester jusqu'à 17 h.

INSTALLATION ET MATERIEL

- **Vous disposez d'une ou plusieurs tables en plastique pliantes qui nécessitent des précautions d'installation et de ne pas être trop chargées en poids. Elles doivent être rendues au point de rdv avant votre départ. Une chaise vous est attribuée, elle devra être rendue également. Tout matériel dégradé devra être remboursé. Aucun contenant ne peut être laissé par terre (cartons, caisses, sacs, accessoires de transport). Ils doivent être déposés au local d'accueil.**
- **Les caddies empruntés doivent être restitués à Carrefour avant 10 h.**

ENGAGEMENT

En participant, vous vous engagez :

- **à respecter le règlement et à appliquer les règles de sécurité du centre commercial**
- **à ne pas utiliser d'appareil électrique, à garder les lieux propres, ne pas laisser de déchets et cartons vides.**
- **A ne pas distribuer des flyers, à ne pas consommer d'alcool sur place.**

Communication : Chaque participant autorise l'Association des Commerçants de Calais Cœur de Vie, 3 rue Neuve 62100 Calais, à reproduire sur tout support et par tout procédé et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), le film et ou l'enregistrement (ci-après les œuvres) me représentant, prises/réalisées dans le contexte des bourses au sein du centre commercial Calais Cœur de Vie.

La présente autorisation est consentie sans aucune limite dans le temps.